

DECLARATION SUR L'AFRIQUE AUSTRALE FAITE PAR
LES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
LORS DE LA VINGTIEME SESSION ORDINAIRE DE LEUR CONFERENCE
ADDIS ABABA, ETHIOPIE, 12-15 NOVEMBRE 1984

Il s'est écoulé un siècle depuis le jour où les puissances européennes se sont réunies à Berlin pour morceler et se partager le Continent africain. Elles ont décidé au cours de cette réunion quels peuples seraient colonisés par telle ou telle puissance coloniale. Par conséquent, pendant plus de cent ans, nos peuples se sont fait un devoir commun de briser les chaînes de la domination coloniale pour se ménager un territoire indépendant et s'exprimer librement sur la scène internationale.

2. C'est par la lutte, et parfois une lutte sans merci, que cela a pu se réaliser. Nous sommes à présent cinquante et un (51) membres de l'Organisation de l'Unité Africaine ; quatre cent quatre vingt millions de personnes sur ce continent ont maintenant réussi à se libérer de la domination étrangère. Mais le processus n'est pas encore achevé. Ces peuples ont accédé à l'indépendance politique, mais tous les Etats indépendants luttent encore pour donner une nouvelle dimension à la liberté de l'Afrique et aménager la place de l'Afrique dans le domaine de la politique, de la culture et de l'économie sur la scène internationale.

3. La lutte politique de l'Afrique n'est pas encore achevée. Quelque trente millions de personnes sont toujours soumises à la minorité raciste et à la domination coloniale en Afrique du Sud et en Namibie. Les dirigeants racistes d'Afrique du Sud considèrent ce pays comme une puissance régionale et règnent en maîtres absolus dans toute la région d'Afrique australe. Afin de maintenir ce pouvoir et ce gouvernement minoritaire, les racistes exercent une violence accrue contre les peuples de l'Afrique australe.

4. Aucun africain ne sera vraiment libre tant que se poursuivra cette situation. Aucun Etat africain indépendant ne peut affirmer que sa souveraineté et son indépendance sont assurées. Par conséquent, l'Afrique, en tant que continent, n'est toujours pas en mesure de revendiquer la place qui revient à l'Afrique dans le système des relations internationales.

5. La libération totale de l'Afrique et tout particulièrement la libération de la Namibie et de l'Afrique du Sud demeure le principal objectif à réaliser d'urgence par l'ensemble des nations et des peuples d'Afrique individuellement et collectivement.

6. La ferme résolution de l'Afrique Unie à parvenir à la libération totale provient de la détermination des peuples à affirmer partout la dignité de tous et à défendre le droit des peuples africains à déterminer leur propre destinée. Il s'agit d'un engagement vis-à-vis de l'humanité toute entière et du droit de l'Afrique de contribuer au développement mondial et de jouir de ses fruits. L'Organisation de l'Unité Africaine est l'instrument dont nous nous sommes dotés et dont nous nous servons pour promouvoir ces objectifs.

7. L'Afrique du Sud et la Namibie ne peuvent pas être exclues de l'engagement de l'Afrique à assurer sa liberté et sa propre destinée. La lutte contre l'Apartheid et celle pour l'indépendance de la Namibie font partie intégrante de la lutte globale pour la liberté de l'Afrique. Par conséquent, ces luttes sont menées pour sauvegarder les intérêts de l'ensemble des nations et peuples d'Afrique. La responsabilité de l'Afrique de contribuer au succès de ces luttes est inhérente à la revendication pour l'Afrique des droits de tous les hommes qui sont stipulés dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration des Droits de l'Homme.

8. Les ennemis de l'Afrique ont intérêt à diviser et à paralyser notre continent et le rendre ainsi incapable d'apporter un soutien significatif à la poursuite de la lutte de libération en Afrique australe. L'OUA, au cours de la présente réunion, reconnaît ces dangers et déclare de nouveau son attachement à l'unité et à la solidarité avec les peuples d'Afrique australe dans leur lutte commune pour la libération totale de l'Afrique.

9. L'existence de l'Apartheid et la domination coloniale de la Namibie fournissent une base et une tête de pont aux forces qui rejettent la réalité de l'indépendance de l'Afrique et s'opposent à l'intention déclarée de l'Afrique de participer aux affaires internationales sur un pied d'égalité. Si la dignité d'un homme est bafouée du fait qu'il est noir, c'est la dignité de tous les noirs qui est bafouée, et si la dignité des noirs est bafouée, c'est la dignité de tous les hommes qui est bafouée parce que une fois l'humanité et indivisible est le monde.

10. Les intérêts de l'Afrique et les intérêts du monde exigent par conséquent que soit combattue et éliminée l'Apartheid.

11. Le système de l'Apartheid est violent de par sa nature. Il continue à réprimer les aspirations légitimes des populations à la liberté, à la justice, à l'égalité et au gouvernement par la majorité, et à transformer le peuple sud-africain en étrangers dans leur propre pays. Par le biais de la politique de bantoustanisisation, il divise le pays et tente de détruire l'unité du peuple sud-africain.

12. Le système de l'Apartheid, de connivence avec les ennemis de l'Afrique forme et envoie des bandits armés dans les pays de l'Afrique australe, bandits dont les activités criminelles et terroristes constituent le fer de lance de la politique régionale sud-africaine de déstabilisation.

13. Les prétendues réformes internes auxquelles se sont opposés le peuple sud-africain et la communauté internationale ne visent qu'à priver la majorité noire de sa nation afin de préserver l'Apartheid.

14. Avec le soutien de certaines puissances occidentales, le régime de l'Apartheid utilise la situation qui prévaut dans la région pour essayer d'obtenir une respectabilité internationale qu'il n'a jamais eue. Tant que l'Afrique du Sud raciste maintiendra des rapports de domination vis-à-vis des populations noires d'Afrique du Sud et de Namibie, il sera impossible aux Etats africains indépendants et à la Communauté internationale dans son ensemble de coopérer avec les dirigeants de l'Apartheid sur une base d'égalité et de respect.

15. Certains pays africains ont hérité de l'époque coloniale des liens économiques et des liens de communications avec l'Afrique du Sud. En raison de ces liens, ces nations entretiennent des relations avec l'Afrique du Sud et de traiter avec aux meilleures conditions. L'Afrique du Sud utilise ces relations à des fins de chantage politique chaque fois qu'elle estime servir ainsi sa cause.
16. Le colonialisme et la minorité raciste dominante ne peuvent pas être transformés en des systèmes compatibles à la liberté et aux aspirations de l'Afrique. Ils doivent être supprimés. Les changements de formes d'oppression, tels que ceux proposés de temps en temps pour la Namibie par l'Afrique du Sud, et ceux récemment intervenus en Afrique du Sud ont pour seul but de perpétuer à jamais la domination de la minorité blanche. Ces changements ont été dénoncés par le peuple namibien, et rejetés par le peuple d'Afrique du Sud ainsi que par l'Organisation de l'Unité Africaine.
17. C'est dans ce contexte que les Etats indépendants d'Afrique Australe ont, individuellement et collectivement, tout mis en oeuvre en vue de maintenir et de promouvoir les objectifs de libération que s'est fixé l'Organisation de l'Unité Africaine. Grâce à la coopération entre les Etats de Première Ligne, et la Conférence de Coordination pour le Développement de l'Afrique Australe (CCDA), ces Etats travaillent d'arache pied pour défendre leur indépendance et réduire leur dépendance économique vis-à-vis de l'Etat de l'Apartheid. Les liens que les circonstances les ont obligés à maintenir avec l'Afrique du Sud ne doivent pas servir de prétexte aux autres pour établir ou étendre les relations économiques ou politiques avec les forces racistes en Afrique Australe.
18. C'est également la raison pour laquelle l'Afrique s'est engagée à résister et faire échec aux efforts visant à imposer à nos pays toute relation avec l'Afrique du Sud raciste. Nous résisterons aux pressions économique, politique et militaire qu'exercent l'Afrique du Sud et ses amis pour terroriser, intimider et faire chanter tous les pays africains et réduire davantage leur liberté d'action.
19. Seul un système de gouvernement par la majorité dans une Namibie indépendante et unie, et un gouvernement par la majorité dans une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale pourra satisfaire l'Afrique. Toute l'expérience de l'histoire de l'Afrique et du monde entier, confirme que seule l'autodétermination du peuple namibien et du peuple d'Afrique du Sud permettra à l'Afrique Australe de connaître la paix et la stabilité, et mettra fin à la menace, à la peur et à la sécurité internationales que profère actuellement cette région.
20. L'Organisation de l'Unité Africaine dans son ensemble et tous nos Etats pris individuellement reconnaissent par conséquent qu'il nous incombe à nous Africains d'accorder le plus grand soutien possible aux Etats indépendants de l'Afrique Australe dans leur lutte pour défendre leur souveraineté et leur intégrité territoriale contre les actes d'agression, de destabilisation et de subversion perpétrés par l'Afrique du Sud. Nous reconnaissons que toute défaite essuyée dans cette partie de l'Afrique, comme n'importe quelle autre partie, est une défaite pour chacun de nous car les ennemis de la liberté et de la dignité de l'Afrique, utilisent ces défaites comme de nouvelles têtes de pont pour compromettre l'indépendance de notre continent dans son ensemble.

.../...

21. Dans leur lutte pour libérer leurs pays et leurs peuples du colonialisme et du racisme, les mouvements de libération de la Namibie et de l'Afrique du Sud dirigent les luttes de libération des peuples de ces pays et oeuvrent également pour la liberté de l'Afrique dans son ensemble. Nous reconnaissons ces mouvements comme les représentants de leurs peuples et méritent en tant que tels notre soutien total et inconditionnel.

22. Compte tenu de l'intransigeance, de la cruauté et de la brutalité continues du régime de l'Apartheid à l'intérieur de l'Afrique du Sud et en Namibie, nous soutenons que les mouvements de libération et les peuples qu'ils dirigent, ont le droit de prendre des armes pour suivre la lutte pour la liberté. Nous réaffirmons notre préférence pour un règlement pacifique des questions Namibienne et Sud Africaine, tel qu'indiqué dans le manifeste de Lusaka. Mais nous sommes convaincus que des négociations pacifiques ne peuvent réussir que si le régime de Prétoria prouve réellement qu'il accepte le principe et l'inévitabilité de l'instauration d'un gouvernement ~~par~~ la majorité démocratique. Une preuve de cette acceptation serait la libération inconditionnelle des dirigeants des mouvements de libération emprisonnés, et la négociation par la suite avec les véritables représentants des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie.

23. Au cours de la présente réunion des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine, nous réaffirmons notre soutien total aux forces de libération de la région australe de notre continent. Nous réitérons notre engagement à lutter en vue d'assurer l'isolement total du régime criminel de l'Apartheid de Prétoria d'obtenir l'imposition de sanctions globales obligatoires contre ce régime.

4. Nous lançons un appel au reste du monde afin qu'il nous soutienne dans cet effort pour réaliser la libération totale de l'Afrique et instaurer la paix dans notre continent.